

THAÏLANDE

1) VOLUME DE L'AIDE

1.1. Performances actuelles/récentes en termes de volume

	2006	en % du RNB
Décaissements nets d'APD	73,7	0,04 %

Source : base de données OCDE/CAD, tableau 1.

L'APD nette de la Thaïlande s'est élevée à 73,7 millions de USD en 2006. Cela équivaut à 0,04 % du RNB thaïlandais. Selon le profil national thaïlandais d'aide en échange de commerce (OCDE/CAD 2007, p. 198), l'APD thaïlandaise a atteint une moyenne de 18-24 millions de USD pendant la période 2002-2005. Même si l'on prend la limite supérieure de cette fourchette, cela implique que l'APD thaïlandaise nette a triplé en 2006 par rapport à la période 2002-2005.

1.2. Volume prévu à l'avenir

La Thaïlande n'a pas dévoilé d'objectifs futurs en termes d'APD. Le remodelage de son Agence de coopération au développement (TICA), le fait que le pays a signé la Déclaration de Paris et qu'il prévoit de diversifier les bénéficiaires de son APD vers l'Asie du Sud, l'Afrique et l'Amérique latine suggèrent toutefois que l'APD devrait s'accroître davantage à court et moyen terme. La hausse prévue de l'APD thaïlandaise est réaffirmée dans plusieurs documents publiquement disponibles, par exemple des Nations Unies (2007, p. 17) ou de la TICA (2006, p. 2-3), sans que ces derniers n'apportent de détails spécifiques.

2) ORGANISMES / MÉCANISMES CLÉS

2.1 Structures et organismes bilatéraux

Ministère des finances (MF)

Au cours des récentes années, le Ministère des finances thaïlandais a concédé des prêts assortis de conditions favorables au Cambodge, à la RDP Lao et au Myanmar (Ministère des affaires étrangères et UN Thailand 2005, p. 14).

(MF) - Agence de coopération au développement économique des pays riverains (NEDA)

La NEDA, qui relève du Ministère des finances (MF), est chargée de la coopération au développement avec les pays en développement de la région est-asiatique. Son Conseil exécutif est présidé par le Premier ministre thaïlandais, tandis que le Conseil national du développement social et économique (NESDB, qui est également chargé des plans de développement quinquennaux du Gouvernement thaïlandais, voir plus loin) remplit la fonction de secrétariat (Gouvernement thaïlandais 2006). L'aide thaïlandaise aux pays riverains vise à réduire l'écart de revenus entre la Thaïlande et

ces pays. L'objectif est double : (i) aider à offrir de meilleurs revenus et conditions de vie aux pays riverains, et (ii) réduire les flux négatifs qui affectent les frontières thaïlandaises, tels que l'immigration illégale, la contrebande et la drogue (TICA 2006, p. 7). En 2006, les principaux pays bénéficiaires des prêts concessionnels, des dons et de l'assistance technique de la NEDA ont été la RDP Lao (51 %), le Cambodge (47 %) et le Myanmar (2%). Les ressources de la NEDA sont principalement destinées aux projets de développement d'infrastructures de base au titre de cadres régionaux tels que la sous-région du Grand Mékong (GMS) et la Stratégie de coopération économique des fleuves Ayeyawady-Chao Phraya-Mékong (ACMECS). Pour une vue d'ensemble des projets de 2006, voir la NEDA (2007).

(MF)- Banque import-export de Thaïlande (EXIM)

La Banque import-export de Thaïlande (ci-après EXIM Thailand) est une institution financière qui relève entièrement du Gouvernement thaïlandais, sous la supervision du Ministère des finances. EXIM Thailand offre des crédits à court et long terme, que ce soit sur le marché intérieur ou extérieur, en baht ou toute autre devise internationale (EXIM Thailand 2007a). EXIM Thailand concède des prêts assortis de conditions favorables aux projets de développement des pays riverains, *sous réserve que ces projet soient commercialement viables et que certains aspects de ces derniers soient avantageux pour la Thaïlande, par exemple qu'ils impliquent l'utilisation de machines ou de matières premières thaïlandaises, l'emploi de sous-traitants thaïlandais ou encore la production de matières premières ou d'énergie à vendre en Thaïlande* (EXIM Thailand 2007b). Un grand nombre de ces prêts à conditions favorables sont négociés et mis en œuvre de concert avec la NEDA. Selon le rapport OMD8, le gros de l'APD thaïlandaise passe par les prêts concessionnels d'EXIM Thailand (Ministère des affaires étrangères et UN Thailand 2006).

Agence thaïlandaise de coopération au développement international (TICA)

L'Agence thaïlandaise de coopération au développement international (TICA), qui relève du Ministère des affaires étrangères, a été établie en 2004. Elle succède au Département de coopération technique et économique (DTEC). La TICA administre des projets de coopération au développement international en représentation du Gouvernement thaïlandais, dans le but d'aider « *d'autres pays en développement à atteindre un développement économique et social durable via la coopération au développement, en utilisant soit ses propres compétences, soit les connaissances acquises auprès de ses partenaires de développement, ou un dosage de ces deux éléments* » (TICA 2007a).

Autres organismes et modifications institutionnelles envisagées

Parmi les autres organismes du Gouvernement thaïlandais actifs dans la prestation d'APD figurent le Ministère de l'éducation et le Ministère des transports. Les organismes qui relèvent de ces ministères sont souvent chargés de mettre en œuvre les projets régionaux. À l'avenir, la Thaïlande envisage de développer deux institutions de développement à part entière, la TICA et la NEDA. La TICA supervisera l'ensemble de l'assistance technique, tandis que la NEDA se chargera de l'aide financière et des prêts à conditions favorables. Ces deux organismes devraient fonctionner comme la JICA et la JBIC au Japon – avant leur fusion (Gouvernement thaïlandais 2005).

2.2 Politiques et législation clés

Partenariat mondial pour le développement – la contribution thaïlandaise à l’OMD8 (Ministère des affaires étrangères et UN Thailand 2005)

En septembre 2005, la Thaïlande est devenue le premier donateur non membre de l’OCDE à publier un rapport sur sa contribution à l’OMD8 – la mise en place d’un partenariat mondial pour le développement. Le rapport porte sur les différents domaines dans lesquels la Thaïlande se mobilise pour la création d’un Partenariat mondial pour le développement : (i) coopération régionale et sous-régionale pour le développement, (ii) aide thaïlandaise au développement, (iii) commerce avec les PMD et (iv) investissement direct étranger. Il offre également à certains égards une bonne vue d’ensemble des aspirations de l’aide thaïlandaise au développement à moyen terme : « *En tant que donateur émergent, la Thaïlande a désormais la possibilité de franchir un grand pas en avant et d’appuyer son aide future au développement des PMD sur les meilleures pratiques internationales. À mesure que l’APD thaïlandaise mûrira, elle espère pouvoir destiner une plus grande proportion de son aide aux secteurs sociaux clés comme la santé, l’éducation, l’eau potable et l’assainissement. La Thaïlande peut aussi appliquer les normes internationales les plus exigeantes à la gestion de l’aide au développement, en introduisant les toutes dernières nouveautés en matière de gestion axée sur les résultats, de suivi et d’évaluation. En outre, il convient de mettre tout en œuvre pour veiller à ce que l’aide au développement favorise les stratégies nationales fondées sur les OMD en matière de réduction de la pauvreté et de développement, ainsi que les grandes priorités et les besoins du pays partenaire, en prêtant spécialement attention à la participation des pays et à la viabilité des programmes* ».

3) PAYS BÉNÉFICIAIRES ET CRITÈRES D’ALLOCATION

3.1. Pays bénéficiaires

10 premiers pays	Millions de USD	% d’aide bilatérale
1. Laos	38,8	59,9 %
2. Cambodge	16,8	25,9 %
3. Myanmar	4,5	6,9 %
4. Vietnam	1,3	2,0 %
5. Chine	0,6	0,9 %
6. Bhoutan	0,4	0,6 %
7. Madagascar	0,2	0,3 %
8. Népal	0,2	0,3 %
9. Sri Lanka	0,2	0,3 %
10. Indonésie	0,2	0,3 %
Total	63,0	97,4 %

Source : base de données 2006 de l’ OCDE/CAD, tableau 2a.

Par le passé, la Thaïlande destinait principalement ses programmes bilatéraux à ses voisins immédiats (les pays dits CLMV – Cambodge, Laos, Myanmar et Vietnam – qui restent les 4 principaux bénéficiaires de l’aide thaïlandaise – voir le tableau 3.1a). La Thaïlande comptait 58 pays bénéficiaires en 2006. Le programme thaïlandais d’aide au développement a récemment dépassé la sous-région est-asiatique (par ex.

Timor oriental et Sri Lanka, voir TICA 2007a), tandis qu'elle se mobilise de plus en plus en Afrique via son Partenariat Thaïlande-Afrique pour le développement. À travers ce partenariat, la Thaïlande vise à « *mettre à profit ses connaissances considérables sur les questions de développement* » (PNUD Thaïlande 2007). Ce partenariat a démarré en 2004 avec l'organisation d'un Séminaire de consultation à Bangkok sur le Partenariat Afrique-Thaïlande pour le développement, qui a réuni des représentants officiels de 19 pays africains (PNUD Thaïlande 2004). Parmi les initiatives décidées figurent le renforcement des capacités agricoles et des Petites et moyennes entreprises (PME) au Kenya, ainsi que des ateliers sur la prévention et les soins du VIH/sida au Kenya et au Botswana (PNUD Thaïlande 2007).

L'APD thaïlandaise est beaucoup plus destinée aux PMD que la moyenne du CAD (95 % contre 22 %).

Ventilation au sein des différents groupes de pays bénéficiaires (2006) :

	% d'aide bilatérale
PMD	95,1 %
Autres PFR	2,6 %
Asie	98,3 %
Afrique subsaharienne	1,3 %

Source : base de données OCDE/CAD, tableau 2a.

3.2. Critères d'allocation

3.2.1. Critères de présélection

La Thaïlande n'applique aucun critère de présélection pour octroyer son aide.

3.2.2. Critères d'allocation

L'octroi d'APD thaïlandaise s'est accru historiquement et reste principalement lié à la sous-région est-asiatique, les pays CLMV obtenant environ 95 % de l'APD thaïlandaise en 2006. Bien que la Thaïlande diversifie actuellement son programme d'aide vers différentes régions, cela n'est pas clairement affirmé. En 2006, le nombre de bénéficiaires d'APD thaïlandaise s'élevait à 58. Cependant, comme l'indique le Document de programme-pays du PNUD pour la Thaïlande, cette dernière prévoit d'accroître le nombre de bénéficiaires (PNUD Thaïlande 2006).

4) POLITIQUES D'AIDE

4.1. Concessionnalité

Plus de 80 % du total de l'APD thaïlandaise est sous forme de prêts concessionnels – principalement destinés à des projets d'infrastructures de base (TICA 2006, p. 3). Les 20 % restants sont assurés sous forme de dons, presque intégralement à des fins d'assistance technique.

	Prêts du Ministère des finances	Prêts EXIM
Élément (%)	63,5	?
Échéance (années)	20 ans	?

Délai de grâce (années)	10 ans	?
Taux d'intérêt (%)	1,5 %	?
Commission (%)	-	?
Devise	USD	Baht/USD

Source : rapport OMD8 report, Annexe I.

4.2. Types d'aide

Selon le rapport de l'atelier sur l'efficacité de l'aide (TICA 2006, p. 3), plus de 80 % de l'APD thaïlandaise prend la forme de prêts au titre de projets.

Les quelque 20 % restants sont destinés à l'assistance technique. Les activités d'AT comprennent la formation, l'envoi d'experts thaïlandais et l'apport de matériel, y compris des programmes de formation faits sur mesure, qui exigent d'identifier et d'élaborer des cours spéciaux pour répondre aux besoins des partenaires de coopération de la Thaïlande (TICA 2007a). Le rapport OMD8 de la Thaïlande (voir Ministère des affaires étrangères et UN Thailand 2005, p. 22-24) décrit en détail les différentes façons dont la Thaïlande assume l'assistance technique, en distinguant 4 grands programmes de formation (voir aussi TICA 2007c) :

1. le Programme annuel de formation internationale offre des cours de formation spécialisés sur une base bilatérale ;
2. le Programme de coopération trilatérale offre des programmes de développement des ressources humaines, en commun avec d'autres pays ou organisations internationales ;
3. le Programme de formation en pays tiers (PFPT) offre aux citoyens de pays en développement la possibilité de participer à des cours de formation en Thaïlande. Le programme est entièrement financé par des organisations internationales (OMS, CESAP, FNUP, ASDI), mais administré par la TICA ;
4. la Coopération technique entre pays en développement (CTPD) encourage la coopération Sud-Sud par le biais de visites d'étude, de séminaires, de formations et projets de recherche en commun (voir aussi l'Unité spéciale pour la coopération Sud-Sud, non daté). Cela dépasse maintenant les frontières de l'Est asiatique, notamment en Asie du sud (Bhoutan), au Moyen-Orient (Jordanie) et en Afrique (Égypte).

Les éléments susmentionnés se composent presque intégralement de formations et de visites d'étude normalisées. Il reste donc à déterminer dans quelle mesure cette AT est assurée à l'initiative des bénéficiaires et/ou permet de renforcer durablement leurs capacités.

4.3. Canaux d'assistance

En 2006, la part multilatérale de la Thaïlande dans le total de ses décaissements d'APD s'élevait à 12,3 % (9 millions de USD). En supposant que la Thaïlande n'a pas accu sensiblement/commencé ses contributions aux nouvelles institutions multilatérales depuis 2003, cette somme était majoritairement destinée aux organismes des Nations Unies, ainsi qu'à la Banque asiatique de développement (Ministère des affaires étrangères et UN Thailand 2005, p. 46). La Thaïlande ne contribue pas du tout aux reconstitutions de l'IDA (IDA 2005).

Parallèlement aux modalités standard de coopération bilatérale, la Thaïlande a également défendu ce qu'elle appelle la coopération Nord-Sud-Sud. Il s'agit de partenariats fondés sur le partage des coûts entre la Thaïlande et ses partenaires de développement, afin d'aider d'autres pays moins développés. La Thaïlande a réussi à lancer ce type de coopération avec plusieurs partenaires de développement, tels que le Canada, le Japon, le PNUD et l'UNICEF, afin d'offrir de l'aide au développement à d'autres pays en développement (TICA 2007a).

En outre, la Thaïlande a soutenu la participation du « secteur privé » à la coopération au développement dans le Sud, en sponsorisant plusieurs institutions situées en Thaïlande, comme l'Institut Mékong (MI) et l'Institut international pour le commerce et le développement (ITD), ainsi qu'en aidant les secteurs public et privé d'autres pays en développement (TICA 2007b).

4.4. Secteurs et projets

Selon le rapport de l'atelier sur l'efficacité de l'aide (TICA 2006, p. 3), plus de 80 % de l'APD thaïlandaise est destiné à des projets d'infrastructures de base (comme la construction de routes, ponts, barrages et centrales électriques) au Cambodge, en RDP Lao, au Myanmar et aux Maldives. Les 20 % d'assistance technique restants sont destinés aux secteurs suivants : éducation, santé, agriculture, transports, services économiques, bancaires et financiers, science et technologie. Pour 2002-2003, le rapport OMD8 estime que les secteurs sociaux ont perçu 9 % de l'APD thaïlandaise (Ministère des affaires étrangères et UN Thailand 2005).

La Thaïlande se considère comme une championne des approches de l'aide au développement axées sur la demande : « *en tant que pays ayant bénéficié de l'aide internationale par le passé, la Thaïlande est bien placée pour devenir un donateur efficace, car elle a conscience de l'importance de la participation nationale* » (TICA 2006, p. 1). Il est difficile de juger si cette philosophie est toujours mise en pratique, car il n'existe pas d'évaluations de l'aide thaïlandaise par les pays bénéficiaires.

4.5. Flexibilité

La Thaïlande n'offrant aucun appui budgétaire ou de BdP à ses pays bénéficiaires, elle ne destine donc aucune aide au développement pour le recouvrement des déficits budgétaires/BdP.

4.6. Prévisibilité

Tous les organismes thaïlandais mobilisés en coopération au développement établissent chaque année leurs propres plans d'action et budgets correspondants. « *Aucun montant d'aide fixe n'est établi sur une base pluriannuelle* » (OCDE/CAD 2007, p. 198).

4.7. Conditionnalité

L'aide thaïlandaise est concédée sous forme de projets ou d'AT (voir la section 4.2 ci-dessus). Par conséquent, hormis les mécanismes de sauvegarde standard pour les projets, l'APD thaïlandaise n'impose aucune conditionnalité : « *les projets et programmes d'APD ont été mis au point (...) sans aucune condition* » (OCDE/CAD 2007, p. 198).

4.8. Dialogue politique

Des informations sont toujours en cours d'élaboration sur le degré de participation de la Thaïlande au dialogue politique national dans les pays bénéficiaires. Il apparaît toutefois clairement que, du fait de l'absence d'aide aux programmes (cf. engagement au Myanmar), la Thaïlande ne conditionne aucunement ses engagements ou décaissements aux décisions des IBW.

5) PROCÉDURES D'AIDE

5.1 Conditions préalables

Aucune information disponible.

5.2 Méthodes de décaissement

Aucune information disponible.

5.3 Procédures de décaissement

Aucune information disponible.

5.4 Procédures de passation de marchés

Il n'existe pas de sources directes qui mesurent la quantité d'aide thaïlandaise qui est liée. Toutefois, en recommandant que l'aide thaïlandaise devienne moins liée, certaines publications sous-entendent qu'actuellement la plupart des dépenses de projets doivent passer par des entreprises/organismes publics de Thaïlande (ex. TICA 2006, p. 2 ou Ministère des affaires étrangères et UN Thailand 2005, p. 42). La plupart des prêts à conditions favorables concédés par EXIM Thailand aux pays CMLV stipulent que les biens et services relevant du contrat de prêt doivent être acquis en Thaïlande (voir EXIM Thailand et Gouvernement thaïlandais 2006).

5.5 Coordination

La Thaïlande collabore étroitement avec d'autres institutions de développement spécialisées dans la région est-asiatique. Par exemple, la TICA met actuellement en œuvre le « programme de partenariat Japon-Thaïlande, phase II (JTPP) ». Des initiatives régionales telles que la sous-région du Grand Mékong (GMS) et la Stratégie de coopération économique des fleuves Ayeyawady-Chao Phraya-Mékong (ACMECS), « l'Initiative pour l'intégration asiatique (IAI) » et « l'Initiative de la Baie du Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle (BIMSTEC) » se sont toutes révélées utiles pour coordonner les prêts de la BAsD, l'aide du JTPP, ainsi que les interventions d'autres partenaires du développement, couvrant à la fois les projets d'aide triangulaire et de cofinancement (rapport ODM8, p. 16 et 21).

Ayant récemment accédé au statut de donateur d'APD, la Thaïlande est bien placée pour offrir une aide au développement adéquate, spécialement dans sa propre région, où elle a accumulé des connaissances non négligeables. C'est pourquoi des organisations internationales comme les organismes des Nations Unies, la Banque asiatique de développement et quelques donateurs bilatéraux coordonnent leurs programmes d'aide en Asie du Sud-Est avec les institutions de développement thaïlandaises, en faisant appel aux connaissances de ces dernières.

Plus récemment, ce type de coordination s'est également déroulée pour des programmes hors de la région du Grand Mékong. Par exemple, à la demande du Ministère des affaires étrangères de la Thaïlande, le PNUD a soutenu une « évaluation des besoins sur la grippe aviaire » en Égypte, qui a été réalisée début mai 2007, en partenariat avec l'Union africaine et les Gouvernements égyptien et français. En outre, le PNUD Thaïlande apportera son soutien aux experts thaïlandais chargés de mener des formations techniques sur la grippe aviaire dans les pays africains (PNUD Thaïlande 2007).

Principales sources (*toutes les sources Internet ont été consultées le 4 avril 2008*)

EXIM Thailand (2007a) « Background », sur www.exim.go.th/eng/about_exim/background.asp

EXIM Thailand (2007b) « EXIM Thailand – Business Policy », consulté sur www.exim.go.th/eng/about_exim/business-policy.asp

Gouvernement thaïlandais (2006) « Questionnaire Development Assistance by Developing and Transition Countries Country Survey – Thailand ».

IDA (2005) « Additions to IDA resources – 14th replenishment », Rapport du Conseil d'administration de l'Association internationale de développement au Conseil des Gouverneurs, 10 mars 2005, consulté sur http://siteresources.worldbank.org/IDA/Resources/14th_Replenishment_Final.pdf

Ministère des affaires étrangères/UN Thailand (2005) « Global Partnership for Development – Thailand's Contribution to MDG8 », consulté sur www.undp.or.th/download/MDG8-Report-ENG.pdf

NEDA (2007) « Neighbouring Countries Economic Development Cooperation Agency

(Public Organization): NEDA », présentation effectuée à un séminaire GRIPS, novembre 2006, www.grips.ac.jp/forum-e/pdf_e03/seminar2006/nov06/neda.pdf

OECD/DAC (2007) « Aid for Trade at a Glance: Country Chapters – Thailand », consulté sur www.oecd.org/dataoecd/46/34/39639237.pdf

Unité spéciale pour la coopération Sud-Sud (non daté) « When and why was the UNDP's Special Unit for TCDC created? », consulté sur http://tcdc1.undp.org/faqDetail.aspx?faq_id=6

TICA (2006) « Aid Effectiveness: From Paris to Bangkok », rapport de l'atelier, 5 octobre 2006, consulté sur www.undp.or.th/download/AIDEffectivenessReport_Feb_07.pdf

TICA (2007a) « About Us », consulté sur www.tica.thaigov.net/tica/index.jsp?sid=1&id=67&pid=1

TICA (2007b) « Thai International Cooperation Programme – Overview », consulté sur www.tica.thaigov.net/tica/index.jsp?sid=1&id=72&pid=1

TICA (2007c) « Human Resources Development », consulté sur www.tica.thaigov.net/tica/index.jsp?sid=1&id=78&pid=1

UN (2007) « Well-being, Sufficiency and Equity », Cadre de partenariat des Nations Unies Thaïlande 2007-2011, consulté sur www.un.or.th/documents/UNPAF2007-2011_000.pdf

PNUD Thaïlande (2004) « Consultation on Thailand - Africa Partnership for Development », consulté sur www.undp.or.th/newsandevents/2004/news-040526.html

PNUD Thaïlande (2006) « Country Programme Document for Thailand (2007-2011) », présenté au Conseil d'administration du PNUD et du FNUP, 23 mars 2006, consulté sur www.undp.org/rbap/Country_Office/CPD/CPD-THA_2007-2011.doc

PNUD Thaïlande (2007) « Thailand-Africa Partnership for Development », consulté sur www.undp.or.th/focusareas/thailandafrika.html

ANNEXE 1 : SOURCES DES DONNÉES RELATIVES À L'APD THAÏLANDAISE

La Thaïlande n'a commencé à rendre compte au CAD de l'OCDE qu'en 2006. Pour cette année-là, les décaissements nets d'APD, ainsi que les attributions d'aide aux pays peuvent être téléchargées de la base de données du CAD de l'OCDE. Parmi les autres sources figurent les suivantes :

1. *Aid for Trade at a Glance: Country Chapters – Thailand (L'aide pour le commerce en un coup d'œil) (OCDE/CAD 2007)*
 Cette publication donne la moyenne de l'APD thaïlandaise entre 2002-2005 : « en 2002-2005, l'APD globale de la Thaïlande s'élevait approximativement à 18-24 millions de USD par an » (p. 198).
2. *Rapport OMD8*
 Une annexe à ce rapport offre une analyse détaillée de l'APD thaïlandaise pour 2002-2003, fixant le total net (et brut, car il n'y pas eu de remboursements de prêts cette année-là) des décaissements d'APD à 167 millions de USD. Cela semble plutôt élevé par rapport à d'autres sources (notamment 73,7 millions de USD en 2006, ce qui impliquerait que l'APD thaïlandaise s'est plus que réduit de moitié en 3 ans). Il est plus probable que le chiffre de 167 millions de USD intègre des flux qui n'auraient pas dû l'être, car la Thaïlande n'a pas rassemblé systématiquement des informations sur les montants d'APD. Le profil recourt à des estimations pour l'appui sectoriel, sur la base des 167 millions de USD, notamment dans les sections 4.2 et 4.4.
3. *Questionnaire Development Assistance by Developing and Transition Countries Country Survey – Thailand (Questionnaire sur l'aide au développement assurée par les pays en développement et en transition – enquête nationale – Thaïlande) (Gouvernement thaïlandais 2006)*
 Remplis par plusieurs départements, ces questionnaires n'apportent toutefois aucune information supplémentaire sur les flux d'aide thaïlandais.

Vue d'ensemble de l'aide globale de la Thaïlande

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Aide bilatérale (1)							64,69	
Aide multilatérale (1)							9,05	
Total (1)			moyenne 18-24 millions USD (2)				73,74	
Part multilatérale							12,3 %	
pour mémoire								
RNB, méthode Atlas (devise en milliards de USD)	122					174,6	193,7	
Taux de change Baht/USD	40,17	44,50	43,01	41,54	40,26	40,26	37,92	32,30

(1) Source : base de données OCDE/CAD, tableau 1. Données extraites le 29/12/2007 16:32 de OECD.Stat

(2) Source : rapport pays du CAD de l'OCDE (2007) sur le commerce pour l'aide, Thaïlande.

N. B. : le rapport OMD8 de la Thaïlande, compilé en 2005, donne un chiffre APD de 167 millions de USD pour 2002-2003.